



Fertilisation azotée du colza : c'est le moment de peser !



Dans de nombreuses situations les implantations ont été trop tardives (semis au delà du 15 septembre) et nombreuses sont aujourd'hui les parcelles peu voire très peu développées. Les colzas qui ont pu être semés fin Août- début septembre sont, par contre plutôt bien développés. Dans toutes les situations, la biomasse entrée hiver mesurée par la pesée (voir «méthode de pesée réglette azote»), est un indicateur déterminant, plus précis que l'estimation visuelle pour estimer la dose totale d'azote à apporter «méthode réglette azote».

Raisonner la fertilisation azotée du colza est une nécessité incontournable pour répondre au plus juste aux besoins de la culture et assurer un rendement optimum tout en respectant les contraintes environnementales et limitant les charges. C'est aussi une des voies d'amélioration du bilan énergétique de la production de Diester, qui s'inscrit dans la «démarche de progrès» initiée par la filière oléagineuse et animée par le CETIOM.

Du bon usage de la réglette Azote

● **Peser avant la reprise** : la période recommandée (15 décembre - 15 janvier) - peut être prolongée jusqu'à fin janvier, si les températures restent suffisamment froides comme cette année et que le colza ne pousse pas.

● **Faire 2 à 4 prélèvements selon l'homogénéité de la parcelle** :

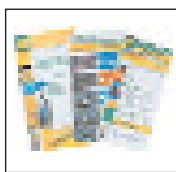
- Si une grosseur de colza est dominante : réalisez la pesée dans cette zone (2 prélèvements)

- Dans le cas contraire, réalisez un à deux prélèvements par zone homogène puis faire la moyenne pour calculer la dose totale à apporter.

● **Estimer le potentiel de rendement de façon réaliste**

Une surestimation du potentiel conduit à apporter de l'azote qui ne sera pas valorisé, une sous estimation du potentiel se répercutera directement sur le rendement et au final par un manque à gagner.

✓ **Sur les très petits colzas (<400g/m²) : retirer 20 % du rendement moyen.**



Fractionner la dose totale d'azote en deux ou trois apports

● **Sur colzas chétifs (moins de 1 kg MV/ha) : 1^{er} apport dès mi-janvier de 50 unités maximum.**

Période conseillée pour le premier apport d'azote selon la biomasse du colza et le type de sol.

| Poids frais | Sol profond | Sol superficiel |
|-------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| < 1 kg/m ² | 2 ^{ème} quinzaine de janvier | |
| 1 à 2 kg/m ² | 1 - 15 février | 15 - 30 janvier |
| ≥ 2 kg/m ² | 1 ^{ère} quinzaine de février | |

● **Respecter un délai de 3 semaines environ entre chaque apport** : dernier apport au plus tard sur 1^{ère} quinzaine de mars)

Soufre

Apporter 75 unités avant le 20 février.

✓ Plus l'hiver est pluvieux, plus le soufre est lessivé. Une carence en soufre peut entraîner des pertes de rendement jusqu'à 10 à 20 q/ha !

Phosphore, pas d'impasse !

Apporter 50 unités minimum avant mi-février s'il n'y a pas eu de fertilisation pour ce colza.

Pour tout renseignement :

- Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques
D. Métayer au 05.62.61.77.13 - ou ca32@gers.chambagri.fr

- Cétiom
V. Lecomte
Franck Duroueix
au 05.62.71.79.36



Méthode «réglette AZOTE»

Déterminer la dose d'azote par la pesée de la matière verte (biomasse)

● **Etape 1 : Coupez les pieds de colza au ras du sol dans des placettes représentatives de la parcelle** : 2 placettes si la parcelle est homogène, 4 placettes si la parcelle est hétérogène. Evitez les bordures.

Adaptez la forme de chaque placette à l'écartement entre rangs :

➔ «Faible» écartements : inférieur à 40 cm.

Prélever sur une placette de forme carrée ou ronde. Chaque placette peut faire 0,25 ou 1 m².

Exemples :

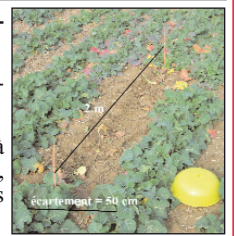
- carré de 1 m de côté (voir photo).
- disque de 0,25 m² formé avec un fil de fer de 1,80 m de long qui enroulé forme un cercle de 0,25 m².



➔ Ecartement «large» : supérieur ou égal à 40 cm.

Prélever une portion de rang correspondant à 1 m².

Exemple : pour un colza semé à 60 cm d'écartement entre rangs, prélever 1m² = 1,67 m linéaires (voir tableau ci-dessous).



● **Etape 2 : Pesez** : vous obtenez une valeur moyenne de poids frais sur la parcelle (en kg/m²). Portion de rang à prélever selon l'écartement entre rangs.

| Ecartement entre rangs (cm) | 40 | 50 | 60 | 70 | 80 |
|---------------------------------|-----|----|------|------|------|
| Portion de rang à prélever (cm) | 2,5 | 2 | 1,67 | 1,43 | 1,25 |

● **Etape 3 : Lire, sur le tableau de référence ci-dessous, la dose totale d'azote à apporter au printemps** en fonction du poids frais ou de la «grosseur» du colza et du rendement moyen (°) ou raisonnablement possible sur la parcelle.

✓ **Attention : corrigez la dose lue dans le tableau selon votre situation :**

- **sol superficiel sans apport d'engrais organique** (fumier, lisier) : garder la dose indiquée.

- **sol profond**, retirez 30 unités à la dose indiquée.

- **en cas d'apport d'engrais organique** (fumier, ...), enlevez 40 unités à la dose.

| Résultat de la pesée ou aspect du colza | | Dose totale d'azote à apporter (kg/ha) en fonction du rendement moyen de la parcelle | | |
|---|------------------------------------|--|--------|--------------|
| Grosseur du colza | Poids frais (kg/m ²) : | 30 q/ha | 35q/ha | 40 q/ha |
| Petit colza | < 0,4 | 200 | NR | NR |
| | 0,4 | 180 | 220 | non réaliste |
| | 0,6 | 170 | 210 | non réaliste |
| | 0,8 | 160 | 190 | 230 |
| Colza moyen | 1 | 150 | 180 | 210 |
| | 1,2 | 130 | 170 | 200 |
| | 1,4 | 120 | 150 | 190 |
| Gros colza | 1,7 | 100 | 130 | 170 |
| | 2 | 80 | 110 | 150 |
| | 2,3 | 60 | 100 | 130 |
| | 2,6 | 40 | 80 | 110 |
| | 2,9 | 20 | 60 | 90 |
| | 3,2 | 0 | 40 | 70 |

Tableau de référence, région Sud, de la Réglette azote pour un sol superficiel sans apport d'engrais organique

(*) Rendement moyen = rendement moyen obtenu en colza sur la parcelle au cours des 5 dernières années en colza, en retirant la meilleure et la moins bonne. A défaut, retenir le rendement que vous obtenez habituellement sur votre parcelle ou sur une parcelle comparable.

Attention, ne prenez pas le rendement record de la parcelle.

La Réglette azote :
un outil régionalisé

* **Sur commande**

(meance@cetiom.fr) ou sur

http://www.cetiom.fr

* **En ligne** (gratuitement) :

www.cetiom.fr

outils :

http://www.cetiom.fr/index.php?id=9479